



MANDAT

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CDK 35

Samedi 29 juin 2024

Maison départementale des sports – 13 bis avenue de Cucillé 35000 RENNES

Je soussigné(e) M. / Mme

Président(e) du club (+ n° affiliation) :

Licence FFKDA n° :

Donne pouvoir à M. / Mme

Membre de mon club :

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale électorale du samedi 29 juin 2024

Fait à Le

Signature du Président(e) précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »

COMITE DEPARTEMENTAL de KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES

Siège Social : 19 rue des Eglantines 35400 SAINT MALO – Tél 09 53 78 18 54 – 06 81 98 22 86

e-mail : ffkamacd35@free.fr - site <http://ffkama.fr/departement35>